

# LA NATION

## journal vaudois



Fondée en 1931, la Nation est le journal bimensuel de la Ligue vaudoise, mouvement politique hors partis voué au bien commun du Pays de Vaud.

Le numéro: 3 francs. Abonnement annuel: 72 francs; gymnasiens, apprentis et étudiants: 30 francs; payable au compte de chèques postaux 10-4772-4

### Relance à la suisse

Dans le dernier numéro de *Patrons*, M. Christophe Reymond énumère les défauts propres à la planification étatique de l'économie. Rappel d'autant plus utile que la compétence de l'administration en cette matière semble aujourd'hui ne faire aucun doute dans l'esprit des commentateurs de la presse et des partis du centre et de la gauche.

L'Etat est fondamentalement mal placé pour régler les affaires économiques. La qualité des hommes au pouvoir n'est pas en cause, mais bien plutôt la nature des moyens que l'Etat met en œuvre. Ses décisions sont toujours générales, unitaires et de type administratif. Elles entrent en vigueur selon la marche à suivre. Ce sont des mécaniques lentes à mettre en œuvre, impossibles à freiner ou à réorienter une fois en mouvement. On a donc tout lieu de craindre que les mesures de relance ne commencent à déployer leurs effets qu'à la fin de la crise, et qu'elles contribuent surtout à déstabiliser l'économie qui redémarre en la faisant basculer de l'autre côté, celui de la surchauffe et de l'inflation.

La vie de l'économie est multiple et créative. Elle demande à chaque patron de prendre ses décisions d'ensemble et de détail en les adaptant constamment à la situation particulière de l'entreprise. La patauderie abstraite et anonyme de la

bureaucratie est particulièrement inutile dans ce monde mouvant où le caractère, l'imagination, le sens du concret et la capacité de rebondir sont les qualités essentielles du décideur.

Les plans de relance étatiques sont coûteux et vident durablement les caisses publiques. Les sommes énormes qu'ils nécessitent suscitent la convoitise des groupes de pression commerciaux et politiques. L'argent ne va pas forcément où il devrait aller.

L'échec d'une intervention de l'Etat ne remettra jamais en question le principe de l'intervention. On en tirera simplement la conclusion qu'on n'était pas allé assez loin et qu'il faudra à l'avenir renforcer ladite intervention.

Enfin, efficace ou non, toute intervention des pouvoirs publics amorce l'engrenage bureaucratique. Le transfert du pouvoir économique au pouvoir politique, théoriquement provisoire, est en réalité presque irréversible. L'administration aime le pouvoir et le citoyen aime les subsides. Quel bureaucrate a jamais imaginé la restitution d'une seule virgule de règlement à l'économie privée? et qui, quelle association peut affirmer avoir renoncé volontairement à un seul centime d'une subvention qu'on ne lui contestait pas?

Il y a une vie économique après la crise. Ne sacrifions pas trop vite, sous

prétexte d'urgence, l'autonomie des entreprises et l'argent des contribuables!

Si M. Reymond se dit néanmoins favorable au plan de relance en trois phases du Conseil fédéral, c'est qu'au fond, ce n'est pas un plan. La première phase, déjà entamée, est la libération des fonds bloqués, constitués à titre de réserves par certaines entreprises et bénéficiant de taux fiscaux avantageux; le montant de ces fonds est d'environ 550 millions; les autorités fédérales veulent aussi avancer la réalisation de certains grands travaux publics déjà prévus, pour un montant d'environ 340 millions. La seconde phase prévoit une rallonge budgétaire de 700 millions de francs qui sera consacrée aux infrastructures, notamment routières, énergétiques et ferroviaires; cette étape comprend aussi des mesures législatives facilitant les exportations et les rénovations immobilières; enfin, la durée des indemnités accordées aux entreprises pour chômage partiel sera prolongée de moitié. La troisième étape est fiscale, le Conseil fédéral a décidé d'accélérer la compensation de la progression à froid pour maintenir le pouvoir d'achat et d'alléger les impôts qui frappent les familles.

On le voit, il s'agit moins d'un plan d'ensemble que d'un certain nombre de mesures particulières, prises pour l'essentiel dans le cadre ordinaire de la politique fédérale.

La presse est déçue. Tandis que les pays industrialisés, les Etats-Unis, le Japon, la Chine, la France, annoncent sur le mode incantatoire de vastes plans d'ensemble et jonglent dans le flou avec les centaines de milliards salvateurs, les autorités fédérales ne proposent que des mesures désespérément ordinaires. Or, la presse, c'est d'abord du spectacle, et il faut bien convenir que les projets fédéraux sont moins spectaculaires que l'expulsion de la mère des octuplés californiens ou qu'un ventre féminin gravé au logo de l'UDC.

La presse, c'est ensuite le désir lancinant de nous aligner sur l'Europe et le reste du monde. Or, la modestie et la précision des mesures de relance suisses leur confère quelque chose d'original qui sent un peu trop son *Sonderfall* helvétique. C'est pour la presse un autre motif de déception. Nous nous en remettons.

Les cantons – qui représentent à peu près un tiers des dépenses publiques en Suisse – annoncent leurs propres plans de relance. Souhaitons pour une fois que les politiques cantonales imitent le Conseil fédéral et résistent à l'envie de se faire bien voir de la presse et de leurs électeurs en jouant les hommes providentiels avec des sous qu'ils n'ont pas.

OLIVIER DELACRÉTAZ

### Oui, ils le peuvent!

Chaque jour, les frasques de l'UBS occupent au moins deux pleines pages dans chaque quotidien. Rassurez-vous: *La Nation* ne joindra pas sa voix à celle des autres médias pour réclamer des restitutions de bonus ou de nouvelles têtes.

En terme de bilan, le citoyen suisse ne peut pas féliciter la première banque de Suisse. Pour sauver tant l'UBS que ses clients helvétiques, la Confédération a dû injecter six milliards de capitaux dans l'institution<sup>1</sup>. Mais ceci n'est encore rien à côté des soixante milliards d'actifs pourris – les fameuses *subprimes* – hérités de spéculations dérivées de l'UBS sur le marché immobilier américain: ces actifs sont maintenant garantis par près de la moitié des réserves de la BNS. Dit autrement, un franc suisse sur deux en circulation est actuellement garanti par de tels fonds pourris.

Cela fait, les Suisses croyaient avoir assez payé pour les sirènes américaines du crédit, qui avaient su séduire les crédules et quelque peu cupides banquiers suisses. Mais, nouveau coup de théâtre: le fisc américain révèle que, dès le début de la décennie, l'UBS a organisé un service sophistiqué d'évasion fiscale pour ses clients américains, évasion probablement doublée de fraude dans certains cas. Les banquiers de l'UBS ne sont donc

pas seulement cupides et crédules, ils sont aussi malhonnêtes. L'administration américaine demande donc, sous peine de retrait de la licence bancaire de l'UBS sur territoire américain, pleine coopération aux autorités suisses. Dit autrement, c'est la levée du secret bancaire qui est exigée.

La réaction de l'administration et du gouvernement fédéral n'ont, dans cette affaire, pas été à la hauteur du problème politique soulevé par cette attaque. L'autorisation de lever le secret bancaire pour deux cent cinquante clients pris en fraude avérée a été donnée à l'UBS par la Finma, autorité de surveillance bancaire, avec la bénédiction du Conseil fédéral. Cette décision court-circuite le Tribunal administratif fédéral, qui devait statuer sur les recours déposés par ces clients contre les demandes d'entraide déposées via l'Administration fédérale des contributions. Or, cette entorse au droit fédéral et aux règles d'entraide internationales en matière fiscale n'a pas, comme l'espéraient probablement les autorités, calmé le fisc américain. Au contraire, s'appuyant sur cette première victoire, ce dernier a demandé la levée du secret bancaire pour cinquante deux mille autres clients de l'UBS. La bête bancaire suisse est donc blessée. A l'heure où nous écrivons, on a donné l'halali: la meute européenne, encouragée par

le Président français et le Premier ministre britannique, ne va pas tarder à exiger la levée du secret bancaire pour ses ressortissants. Le G20 tombe à point pour porter quelques coups supplémentaires à la place bancaire suisse.

Le gouvernement et l'administration fédérale ont intérêt à adopter le même langage pour affronter les attaques qui vont pleuvoir ces prochains jours. La question fondamentale est celle de l'intérêt, à court et long terme, du maintien du secret bancaire suisse. Si ce maintien est jugé pertinent et bénéfique pour notre Confédération, il faudra le défendre bec et ongles et s'en tenir scrupuleusement au droit suisse et international pour chaque cas litigieux. Cela signifie se montrer prêt à en payer le prix, fût-ce celui d'un arrêt imposé des activités de l'UBS sur territoire américain. Le temps des arrangements spéciaux ne doit venir qu'après avoir montré les dents.

Terminons par une observation concernant le parti au pouvoir à Washington. C'est sous le règne Clinton que la place bancaire suisse a vécu l'affaire des fonds en déshérence, épisode qui lui a coûté fort cher, financièrement et en termes d'image. L'affaire s'est tassée aux environs de 2002, soit au début de l'administration Bush. Quoique ce soit cette même administration qui ait découvert et instruit –

c'était l'été dernier – les mécanismes d'évasion fiscale mis au point par l'UBS, il a fallu attendre l'institution du Président Obama pour voir ces éléments repris dans une attaque franchement inamicale contre la Suisse et sa législation bancaire. Il faut donc en conclure que la Suisse est mieux considérée par les Etats-Unis sous régime républicain que sous régime démocrate. Les Helvètes qui se sont laissés ébaubir par le charismatique candidat Obama auront à s'en souvenir.

Le sénateur Obama était un fervent pourfendeur de l'évasion fiscale. Il est maintenant à la tête d'un pays dont les finances sont au plus mal. Le fait que le système financier suisse supporte déjà soixante milliards d'hypothèques américaines pourries ne sera pas retenu en sa faveur: faire cracher les Suisses au bassin pour renflouer les caisses américaines: *Yes, we can!* Face à un tel optimisme, il faut se préparer à un rude combat.

CÉDRIC COSSY

<sup>1</sup> La Confédération, déjà fortement endettée, n'a pas le premier sou de ce montant. Ceci l'oblige à emprunter à des institutions privées, elles-mêmes souvent sous perfusion étatique suite à l'affaire des *subprimes*. Nous ne sommes pas spécialistes de la finance, mais cette mise en abîme donne le vertige.

## Pierre de scandale, un roman historique sur les traces de Jean Calvin

L'année Calvin – qui culminera le 10 juillet prochain par la commémoration du 500<sup>e</sup> anniversaire de la naissance du grand Réformateur – a suscité un regain d'intérêt pour sa personne, sa doctrine et l'influence qu'elle continue d'exercer aujourd'hui.

Parmi les nombreux ouvrages publiés à cette occasion, il faut relever *Pierre de scandale* de Nicolas Buri paru aux Editions D'autre Part. Il s'agit d'une évocation biographique de Jean Calvin, de son enfance en Picardie à ses études à Paris et son installation à Genève pour participer à l'instauration d'une société conforme aux idéaux de la Réforme.

L'auteur a choisi de donner la parole à Calvin en utilisant la première personne, ce qui crée une proximité avec le Réformateur et permet au lecteur une meilleure compréhension de sa pensée. Le recours à certaines tournures vieillies évoque le XVI<sup>e</sup> siècle et le bouillonnement des idées qui circulaient à cette époque agitée.

*Pierre de scandale* est un roman. Tout en étant remarquablement documenté sur la vie et l'œuvre du Réformateur, Nicolas Buri n'hésite pas à prendre des libertés avec la vérité historique. Ainsi imagine-t-il la rencontre du jeune Calvin avec Rablais

dans une taverne proche de la Sorbonne ou une réunion clandestine avec Luther dans un relais de voyageurs des environs de Colmar.

Dans sa jeunesse, Jean Calvin apparaît comme un garçon réservé mais résolu, curieux de s'instruire et ouvert aux idées nouvelles qui bouleversent son temps. Habité d'une flamme intérieure, il rejette violemment l'hypocrisie et le mensonge qui éloignent l'homme de Dieu. Progressivement, ses idées s'affûtent et sa résolution s'affermir.

Parvenu à l'âge adulte, Calvin est présenté avec davantage de distance. Il apparaît sous un jour plus complexe, profondément attaché à la recherche de la Vérité mais parfois hésitant, maladroit ou vindicatif. Par ses écrits – notamment l'*Institution de la religion chrétienne* inlassablement reprise, corrigée et améliorée – et l'influence qu'il exerce sur le gouvernement de Genève, le Réformateur joue un rôle considérable dans l'établissement, la diffusion et la consolidation de la Réforme. L'immensité de la tâche semble parfois l'écraser mais il est déterminé à surmonter toutes les oppositions et toutes les incompréhensions. Ses relations avec les Genevois ne sont jamais simples...

«*Quand le soir tomba, nous revînmes à l'auberge. Farel voulait que je me familiarise avec ses partisans. (...) En retombant dans cette atmosphère de rires et de bruit, j'oubliais ma fatigue. Je ne voulus plus rien manquer des secousses de cette ville. J'observais la bombance de ces nouveaux réformés. Comme des milliers d'entre eux, ils avaient renoncé à la papauté pour embrasser l'Evangile. Mais je ne me fiais pas aux apparences. A l'évidence, ils n'étaient en rien amendés de leurs vices. En rejetant les superstitions papales, ils se voyaient projetés dans un monde où la licence de tous les plaisirs devenait possible. Mais l'heure était à l'Eglise retrouvée et non à une punition immanquable. Elle viendrait bien assez tôt pour restaurer la dignité foulée aux pieds de l'Evangile.*»

Le livre est traversé par différents personnages, réels ou imaginaires, qui accompagnent Calvin dans les principales étapes de sa vie. On y trouve notamment un Guillaume Farel en auxiliaire truculent, toujours prompt à en découdre avec les tièdes et les ennemis de la nouvelle foi. Mais c'est à Michel Servet que Nicolas Buri réserve manifestement sa sympathie en raison de l'esprit vif et impertinent

qu'il lui prête. Il imagine différentes rencontres – purement fictives – qu'auraient eues le médecin aragonais et le Réformateur avant leur ultime confrontation en 1533. Le roman se termine par le procès et l'exécution d'un Michel Servet convaincu d'hérésie pour avoir nié le mystère de la Trinité. L'importance donnée à cette controverse et à sa triste issue tend cependant à éclipser les autres aspects de l'œuvre entreprise par Calvin à Genève et enlève un peu de souffle à la fin du récit.

Malgré cette limitation, *Pierre de scandale* présente Jean Calvin avec un relief et une humanité bien éloignés du cliché réducteur du Réformateur sévère et maussade. Le roman de Nicolas Buri n'a pas de vocation panegyrique. Il éclaire la complexité et la richesse du personnage historique, rend justice à sa force morale sans omettre certains aspects plus controversés. En cette année de commémoration, *Pierre de scandale* contribue à expliquer comment et pourquoi Calvin fut un esprit majeur de son temps, un écrivain considérable et un orateur de talent dont l'influence fut si déterminante.

VINCENT HORT

## Musique perdue au XXe siècle: Mieczysław Weinberg

Il y a quelque temps, le Quatuor Sine Nomine, accompagné par l'excellente Claire Désert, affichait, en tête d'un copieux programme donné à l'Octogone de Pully, le quintette avec piano de Mieczysław Weinberg (1919-1996). L'œuvre, inconnue, d'un musicien inconnu, n'eut pas à pâtir du voisinage intimidant de deux piliers du répertoire: le quatuor de Ravel et le quintette de Franck. Elle fut reçue chaleureusement par le public, sauf de mon grognon de voisin – et ami – qui la jugea «sans intérêt». Il ajouta qu'il s'était «bien reposé». C'est en pensant à lui et pour lui que j'écris cet article. On notera au passage que si cette musique est reposante, c'est éventuellement une qualité que l'on peut porter à son crédit, la musique du XX<sup>e</sup> siècle rebutant souvent à cause de certaines brusqueries harmoniques ou rythmiques qui, en effet, empêchent la sieste.

D'origine juive (de Moldavie), né à Varsovie, Weinberg a traversé une existence vertigineuse d'épreuves et de malheurs successifs. A dix-neuf ans, il doit fuir sa ville natale, juste avant sa conquête par la Wehrmacht. Décision salubre: sa famille entière sera massacrée par les bourreaux d'Hitler. Où aller? A Moscou. Au passage de la frontière, il perd son prénom: le préposé a dû le trouver trop compliqué. Pour un juif, Moïse fera l'affaire. Quant à son patronyme, la translittération en cyrillique donne Вайнберг. Quelques décennies plus tard, lorsque sa musique franchira enfin le rideau de fer, les premiers commentateurs vont retranscrire littéralement ce nom russifié, sans se soucier de ses racines yiddisch. Et nous voilà avec un Vainberg nouveau (Moïse Vainberg!) qui cause quelques confusions dans les dictionnaires, les répertoires et les bacs de disquaires. Heureusement, aujourd'hui, le vrai nom semble s'imposer définitivement partout.

En URSS, Weinberg fait connaissance avec une autre forme d'antisémitisme: son beau-père, le grand acteur Solomon Mikhoels, est assassiné en 1948, sur ordre personnel de Staline. Et il s'en fallut de peu que les choses tournent mal pour lui: en janvier 1953, il est emprisonné, embarqué dans la sinistre «affaire des blouses blanches». Une lettre courageuse de Chostakovitch, et surtout la mort providentielle de Staline, lui rendent la liberté.

Weinberg ne sera jamais inscrit au Parti communiste, se privant ainsi de toute commande officielle. Mais il bénéficiera toujours d'un réseau d'amis musiciens qui défendront ses œuvres: Oistrakh, Guilels, Rostropovitch, Kondrachine, Rojdestvenski, Barchaï, Kogan, etc. Cette liste lacunaire est déjà une indication du niveau de la valeur de la création de Weinberg. L'ami le plus fidèle fut Chostakovitch qui lui dédia son 10<sup>e</sup> quatuor à cordes, l'un des plus réussis de la série. Plus tard, Weinberg écrira sa 12<sup>e</sup> symphonie «in memoriam Dmitri Chostakovitch».

En octobre 1992, grâce à des amis communs, j'ai été reçu chez lui, dans son appartement moscovite. Son épouse et sa fille, d'une volubilité jubilatoire, s'exprimaient dans un français parfait. Malheureusement, le compositeur n'entendait que le russe et le polonais. Par ailleurs, il était gravement atteint dans sa santé (la maladie de Crohn, je crois). L'hiver précédent, un séjour dans un hôpital non chauffé avait achevé de le rendre définitivement grabataire. Il était assis dans un grand lit blanc, au milieu d'une pièce sombre, rayonnant malgré son état physique. Aux murs, parmi des photos de famille, une impressionnante collection de portraits d'artistes, souvent dédiés, reflétait son intégration dans la vie culturelle à l'époque soviétique. Je pus lui exprimer mon admiration et évoquer son

opéra *Un amour d'Artagnan*, seul opéra, à ma connaissance, écrit sur *Les trois mousquetaires*. Mais la fatigue du malade abrégé l'entretien. Dans toutes les pièces de l'appartement, il y avait des icônes, présence singulière dans une maison juive. Je n'ai pas osé poser de questions. Plus tard, j'ai appris que Mieczysław Weinberg avait demandé le baptême à l'Eglise orthodoxe, quelques semaines avant sa mort.

Dans les années 90, Weinberg était un musicien complètement ignoré: dans la Russie nouvelle de Eltsine, son style apparaissait démodé, trop lié aux canons esthétiques de l'époque antérieure. Son langage est en effet plus conservateur que celui de Denissov, Goubaïdouline ou Schnittke, musiciens qui s'étaient profilés, du temps de Gorbatchev, comme porte-étendard de la *péréstroïka* artistique sur les scènes internationales. En Occident, il souffrait de la même image, aggravée par le préjugé – encore tenace aujourd'hui – qui en fait un épigone de Chostakovitch. Certes, il y a indéniablement une parenté d'écriture, surtout dans certaines symphonies, grands édifices construits à partir d'idées simples, adroitement développées. Comme chez Chostakovitch, l'austérité du discours peut être rompue par l'ironie, l'humour inattendu. La grande différence est dans le caractère: on cherchera en vain chez Weinberg le sarcasme sombre, le désespoir incoercible de son aîné. Même la 6<sup>e</sup> symphonie, qui évoque des massacres d'enfants, est une œuvre lumineuse, porteuse d'espoir. Chostakovitch est un pessimiste, Weinberg un optimiste.

Comment aborder la production de ce génie prolifique? Vingt-six symphonies, dix-sept quatuors à cordes, des sonates, des concertos, des opéras, des ballets, des musiques de film (la bande – son de *Quand passent les cigognes*, c'est de lui!), une telle quantité est de

nature à décourager les meilleures volontés. A la fin du siècle passé, un musicologue suédois, Per Skans, avait contribué à la diffusion en Occident des sublimes gravures *Melodiya* des années 60 et 70 sous étiquette *Olympia*. Hélas cette somme n'est plus disponible, provisoirement espérons-le. Heureusement, un éditeur indépendant, Chandos, se lance dans ce qui apparaît comme une future intégrale des symphonies, par Gabriel Chmura et l'Orchestre national de la Radio polonaise.

Il est prudent, pour commencer, de s'attaquer à un ensemble moins monumental. Je vous promets beaucoup de plaisir avec un CD sobrement intitulé «Concertos». Génie mélodique, sûreté de l'écriture, lyrisme infiniment subtil, invention permanente, nostalgie sans pathos, humour délicat, caractère dansant même dans les mouvements lents: cet univers sonore est plus proche de Poulenc ou de Nielsen que de Chostakovitch. Ce n'est pas de la musique contemporaine: ça s'écoute comme Dvořák ou Tchaïkovski. Que celui qui regrette d'avoir acheté ce disque sur mon conseil me jette la première pierre. L'interprétation des musiciens suédois est idéale.

JEAN-BLAISE ROCHAT

P.S. Dernière infortune, posthume, de Weinberg: Per Skans, son fidèle biographe, est mort brusquement en 2007, sans avoir pu achever une étude à paraître chez un éditeur anglais.

Mieczysław Weinberg, *Concertos: Fantaisie pour violoncelle op.52, Concertos pour flûte op.75 et 148, Concerto pour clarinette op.104*. Anders Jonhäll, flûte; Claes Gunnarsson, violoncelle; Urban Claesson, clarinette. Orchestre symphonique de Göteborg, dir. Thord Svedlund. CD CHANDOS CHSA 5064, 2008.

## Drôle d'armée

L'armée suisse attend son chef. Le troisième depuis l'entrée en vigueur d'Armée XXI. Le premier est demeuré en fonction jusqu'à la fin de 2007. La carrière du deuxième s'est achevée six mois plus tard par une démission forcée. Vu la retraite imprévue du conseiller fédéral Schmid à la fin de 2008, la nomination du nouveau chef a été ajournée afin que M. Maurer, successeur de M. Schmid à la tête du Département de la défense, puisse se prononcer sur les candidatures. A l'heure où paraîtront ces lignes, le Conseil fédéral aura probablement choisi.

Car il faut faire officiellement acte de candidature, en répondant à l'offre d'emploi publiée par l'administration fédérale. Cette offre a paru l'été dernier sous le titre *Cheffe de l'armée / Officier général*. Après le cahier des charges, elle décrivait le profil correspondant à la fonction: [...] *Vous êtes une personnalité dirigeante affirmée,*

*faisant preuve d'une forte capacité de décision et de réalisation, ainsi que d'assurance. Les relations et les contacts avec les autres services fédéraux, les autorités politiques et les partenaires étrangers ne vous posent aucun problème grâce à votre sens de la communication. Vous connaissez le fonctionnement du système politique suisse et possédez une sensibilité politique, sociale et interculturelle correspondante. Vous avez en outre effectué des études universitaires complètes ou bénéficiez d'une formation équivalente, ainsi que d'une grande expérience de dirigeant/e dans des fonctions de très haut niveau. Vous êtes officier général et commandant/e d'une grande formation ou cheffe d'une unité administrative au sein du domaine départemental Défense. [...].*

Cette procédure est révélatrice de la révolution opérée par Armée XXI dans les mœurs militaires. La mise au

concours des commandements supérieurs représente une rupture complète avec le fonctionnement traditionnel de l'institution, avec son esprit, ses principes et ses usages. C'est dans la hiérarchie militaire qu'on pratiquait avec le plus de rigueur la planification des commandements. Avec Armée XXI, plus de planification. On met au concours et on adjuge à celui qu'on considère comme le mieux offrant. Non sans avoir cité les candidats devant l'un ou l'autre des consultants civils spécialisés dans le recrutement des cadres. Et peut-être, qui sait, devant un conclave de parlementaires rassemblés pour sonder les cœurs en toute discrétion.

Notons qu'en supprimant les régiments, les divisions et les corps d'armée, Armée XXI a supprimé du même coup le *cursus honorum* et la sélection qui conduisaient naturellement aux plus hautes fonctions. En supprimant la commission de défense militaire, elle a

fait disparaître l'aréopage qui a gouverné l'armée pendant un siècle et garanti l'avancement des plus qualifiés. Certes, la politique y jouait son rôle et des exceptions à la promotion des meilleurs se sont produites, mais dans l'ensemble le système a fait ses preuves.

La nouvelle organisation de l'armée a malmené la hiérarchie, sa philosophie et pour tout dire sa dignité. Quelle légitimité accorder à un commandant en chef nommé dans ces conditions? Quel prestige, quelle autorité? Le premier chef désigné s'est voulu chef d'entreprise, «chief executive officer», à la fois manager et responsable du marketing. Le deuxième, victime d'une sélection défailante, fut rapidement lâché. Que nous réserve le troisième? Reconnaissons-lui du courage et de l'abnégation. Drôle d'armée.

PIERRE ROCHAT

## Statistiques vaudoises

Notre Canton se prépare-t-il à rentrer dans une ère de réinterprétation historique? Les données du passé vont-elles être modifiées pour appuyer la doctrine idéologique officielle? Dans l'avant-propos de l'*Annuaire statistique du Canton de Vaud 2009*, Monsieur Jean Campiche, chef du Service cantonal de recherche et d'information statistique, tient des propos presque inquiétants:

*Il est passé le temps où un annuaire statistique avait pour vocation de graver dans le marbre la situation d'un moment donné. [...] Contrairement à un dictionnaire, dont les éditions annuelles qui se succèdent sont très semblables si l'on excepte les mots nouveaux qui y sont intégrés, les données présentées dans l'édition 2009 de l'Annuaire statistique du canton de Vaud changent complètement car elles sont actualisées par rapport à la version 2008.*

L'examen comparé des deux éditions ne révèle pas le bouleversement que laissent présager ces lignes. Même si l'ordonnement varie quelque peu, la totalité des rubriques de l'édition 2008 se retrouve dans la nouvelle édition, sous une forme complétée par

quelques nouveautés découlant de l'évolution sociale et légale. L'édition 2009 reporte ainsi des données sur le partenariat enregistré, sur l'équipement informatique des ménages ou sur la pratique du sport et d'autres loisirs. La réactualisation des données par incrémentation de l'année de référence représente certes un gros travail, mais on ne peut pas parler de données «complètement changées»: si ce travail de mise à jour n'avait pas été fait, la nouvelle édition serait sans intérêt.

C'est dans la forme qu'on découvre une mue subtile. Outre des photos illustrant certaines rubriques, l'édition 2009 multiplie les pavés de commentaires. Ceux intitulés «Comment lire» contiennent des informations techniques aidant efficacement à la lecture et à la compréhension des graphiques ou tableaux. Les pavés intitulés «A relever» présentent des commentaires ou des informations explicatives, mais ceux-ci sont malheureusement émaillés de propos reflétant les convictions de leurs auteurs, comme l'illustrent les exemples qui suivent.

A propos de l'enseignement secondaire II (p. 288): *Le pourcentage d'élèves qui choisissent le grec devient insigni-*

*fiant (4,1% en 2001, 0,5% en 2007). Le nombre d'élèves qui optent pour le latin a fortement diminué en 2003 et 2004 pour se rétablir ensuite [...].* Le commentaire ne dit par contre mot de la réduction de la dotation horaire subie par ces branches à la même époque, les rendant par là moins intéressantes.

Sur les dépenses de consommation des ménages en fonction du revenu (p. 384): *Les dépenses pour l'alimentation, le logement, l'énergie et la santé pèsent relativement plus pour les ménages avec de petits revenus que pour ceux à hauts revenus.* Cette affirmation proche d'une lapalissade est d'autant plus facile que le graphique auquel elle s'applique ne montre pas la part du revenu consacrée à la fiscalité.

Sur la situation dans la profession (p. 387): *En 2007, 6 femmes actives sur 10 occupaient un poste sans fonction dirigeante contre moins de 4 hommes sur 10. De même, la proportion d'hommes exerçant une fonction de direction est deux fois plus élevée que celle des femmes.* Quelle conclusion doit en tirer le lecteur?

Ces commentaires ne sont en fait qu'une conséquence logique de l'exis-

tence des statistiques reportées. Si une étude sur la situation des femmes dans leur profession a été commandée et publiée, c'est que l'on voulait prouver les disparités pour mieux les combattre! A contrario, les données qui pourraient desservir les idées du gouvernement ou les visées politiques de ses membres ne sont soit pas recensées, soit pas publiées. Par exemple, vous trouverez les nationalités des élèves vaudois – le graphique en p. 274 montre bien la sur-représentation des Suisses en voie secondaire baccalauréat – mais vous ne trouverez pas la nationalité des auteurs d'infractions au code pénal.

L'édition 2009 de l'Annuaire statistique ne présente heureusement pas de données ou de faits arrangés pour les besoins de l'idéologie. Nous regrettons la prolifération des pavés d'interprétations, orientant la lecture des données, et espérons voir ces commentaires disparaître des prochaines éditions. Quant aux propos résolus, voire révolutionnaires de M. Campiche, ils méritent moins notre inquiétude qu'une nomination pour le *Champignac* 2009.

C. C.

## Qui a écrit cela?

[...] *Vous voulez déposer un «postulat» (pour employer encore le jargon officiel), autrement dit un vœu adressé au Conseil fédéral. Et votre première impulsion sera de libeller de la sorte votre texte: «Le Conseil fédéral est-il disposé à encourager par des subsides l'art de la mandoline?»*

*Ce serait beaucoup trop simple, trop direct; ce serait donc risible. Il faut écrire:*

*«En considération de l'importance primordiale que présentent au point de vue culturel et même patriotique nos sociétés de musique, y compris les petits groupements qui s'adonnent à cet art tant dans nos agglomérations urbaines que dans nos communes rurales, et cela à des fins notoirement désintéressées, et compte tenu d'une part des efforts tentés et partiellement réalisés, depuis la dernière période de service actif, pour la défense des traditions nationales et de la culture intellectuelle et artistique dans tous les milieux, d'autre part de l'influence moralisatrice que la musique exerce sur la jeunesse, en combattant l'abus des plaisirs malsains, influence*

*qui est d'ailleurs reconnue, non seulement par les autorités pédagogiques, mais aussi et plus encore par les représentants qualifiés des diverses confessions religieuses, ainsi que par le monde médical, vu également les ordonnances édictées en application des arrêtés fédéraux des (...), le Conseil fédéral est-il disposé à étudier dans un large esprit de compréhension, l'éventualité du subventionnement des associations de caractère privé, mais normalement constituées, qui s'adonnent à l'usage musical de l'instrument à corde, du genre luth, vulgairement appelé mandoline? Subsidièrement (n'oubliez pas cet adjectif; il est d'une efficacité surprenante), le Conseil fédéral est invité à dire sous quelle forme cette action d'encouragement et de solidarité nationale pourrait être entreprise, et si, au besoin, des mesures législatives seraient jugées opportunes.» Ce n'est qu'un modèle, à l'essai. Mais quel que soit le sujet traité, voilà comment il faut écrire. Je vous livre un sûr critère: votre prose sera bonne parlementairement, si elle a l'air d'être mal traduite de l'allemand.*

Ces bons conseils de tactique parlementaire ont certainement inspiré les auteurs de l'initiative «musique et jeunesse» récemment déposée à la Chancellerie fédérale. Ils sont extraits de *Voulez-vous être conseiller national?*, de Léon Savary (Jack Rollan, Lausanne 1958, Editions Faim de siècle, 1999). MM Christian Polin de Pully et Claude Raymond de Prilly nous ont fourni la réponse exacte. Le plus rapide des deux, M. Polin, gagne l'abonnement mis en jeu.

Pour le mandoliniste et futur Conseiller national cité par Léon Savary, la politique est un affrontement, ne fût-il que dialectique, avec ses pairs pour faire triompher ses intérêts et ceux de ses proches. Notre nouvelle citation donne une explication à cette logique.

*Ce que Stendhal découvre, ..., est très proche de Tocqueville. Ce dernier explique grosso modo qu'au moment de la Révolution des milliers de jeunes gens ont pensé qu'en abattant le roi, ils abattaient l'obstacle qui les empêchait d'être celui qui avait pris leur place. Ils croyaient alors qu'ils allaient tous être, et ils ne se rendaient pas compte*

*que cet obstacle unique, lointain, relativement anodin, serait remplacé par tous les petits obstacles que chacun serait désormais pour tous les autres. C'est donc le passage du courtisan heureux, qui rit et s'amuse – parce que, pour Stendhal, l'Ancien Régime, c'est le rire –, à la vanité triste. La Révolution, c'est la naissance du monde balzacien, où chacun est le rival de l'autre...*

Le premier lecteur à nous fournir le nom de l'auteur et la référence de ces lignes gagne un abonnement gratuit à *La Nation*.

## LA NATION

Rédacteur responsable:  
Jean-Blaise Rochat

Rédaction et administration:  
Place Grand-Saint-Jean 1  
Case postale 6724, 1002 Lausanne  
Tél. 021 312 19 14 (de 8h - 10h)  
Fax 021 312 67 14

Internet: [www.ligue-vaudoise.ch](http://www.ligue-vaudoise.ch)  
Courriel: [courrier@ligue-vaudoise.ch](mailto:courrier@ligue-vaudoise.ch)

Imprimerie Beck, Lausanne

# Fédéralisme au parti radical vaudois

## La Ligue vaudoise dit bravo!

Il est des idées qui ressortent régulièrement de leurs auteurs croient que les circonstances leur sont favorables. La crise économique mondiale se devait bien de permettre à ces philosophes de l'avenir et autres membres de *think tanks* de se réveiller.

Ainsi, le 12 janvier, dans un article du journal *Le Temps* intitulé «Pour des institutions suisses plus modernes et efficaces», Stéphane Rossini, conseiller national socialiste valaisan, a eu la courageuse prétention de remettre sur le tapis, entre autres propositions, l'idée de la Suisse des régions: en divisant le territoire helvétique en cinq grandes régions, on devrait pouvoir pallier aux lourdeurs du fédéralisme.

Il n'en fallait pas plus pour que les radicaux vaudois réagissent, et violemment. Nous tenons ici à citer des extraits de leur contre-argumentation. Ceux-ci sont tirés de la *Nouvelle Revue* du 10 février dernier. Ils sont l'œuvre de Christelle Luisier-Brodard, présidente du PRDV, et surtout de la plume légitimement acérée de M. Matthieu Carrel, vice-président de la section universitaire des jeunes radicaux vaudois.

Dès le début de l'article, M<sup>me</sup> Luisier rappelle que «le découpage proposé est très artificiel, et ne rend aucune justice à la construction complexe de notre pays. Déplacer les frontières c'est bien, mais faut-il pour autant déplacer les frontières sans projet réel? » Nous tenons tout de suite à répondre à M<sup>me</sup> Luisier que si l'on s'en tient à un «projet réel», les frontières n'ont même pas besoin d'être déplacées. Conserver les frontières cantonales est en soi un projet magnifique, commandé par la réalité.

Quelques lignes plus bas, répondant à l'une des autres propositions de M. Rossini tendant à professionnaliser la députation fédérale, M<sup>me</sup> Luisier répond: «[...] transformer les parlementaires en professionnels dûment stipendiés par la Confédération corrigera-t-il les vices du système? [...] la qualité d'un Parlement, même en période difficile, ne dépend pas

du statut de parlementaire.» Nous ne saurions lui donner tort. Professionnaliser le Parlement, c'est-à-dire faire de l'électoratisme un métier, ne peut que distancier encore plus les élus du pays qu'ils représentent.

C'est cependant dans un encadré que la «Suisse des régions» reçoit le coup de grâce. Les propos de M. Carrel auraient à tel point pu être rédigés dans ces colonnes qu'ils se passent presque de commentaires. Le jeune radical ne commence-t-il pas par décrier «l'abandon de notre structure historique»? Ainsi, face à un Stéphane Rossini déclamant que les cantons n'ont pas la «masse critique» pour appliquer les politiques publiques, Matthieu Carrel répond que «cela sonne bien, mais il faudra un jour expliquer ce que veut dire masse critique pour un Etat. Probablement rien.»

Et au Valaisan qui avance que «la rationalisation territoriale est nécessaire pour éviter de démanteler les politiques publiques dans un contexte européen et mondialisé», le jeune Vaudois répond: «Au-delà du fait que l'on peut légitimement douter de l'importance du contexte européen et mondial pour l'organisation d'une police de proximité ou d'un réseau de transport public, il faut noter que rien, dans l'histoire de la Suisse moderne, ne vient confirmer cette thèse selon laquelle notre système a vieilli. Au contraire, notre organisation politique et administrative a permis ces dernières années une politique de grands travaux régionaux (le M2 par exemple) et nationaux (les transversales alpines, le développement de l'EPFL...) que peu de nos voisins ont pu se permettre.» Non content d'en appeler au pays réel, M. Carrel fait de l'empirisme organisateur.

En guise de conclusion, M. Carrel se pose la question des motivations des gens soutenant une telle réforme, non sans en avoir dénoncé «l'inutilité ou la nocivité». «Ne s'agirait-il pas d'une tentative inavouée de modifier la carte électorale pour favoriser son propre camp, la gauche en l'occurrence? [...] On peut

comprendre dès lors que des esprits portés sur l'ingénierie sociale puissent penser qu'il est plus facile, plutôt que d'aller convaincre les cantons, de les fondre dans des entités plus vastes, mais toujours dominées par une agglomération urbaine [réservoir traditionnel des voix de la gauche]. Bref, sous des dehors de réflexion visionnaire et décomplexée, l'idée même de la fusion des cantons ne cache peut-être que des calculs électoraux forcément moins dignes: faire taire

les campagnes.» Nous ne pouvons qu'être impressionnés par la lucidité que dénotent de tels propos.

La Ligue vaudoise est heureuse de voir se réveiller des forces fédéralistes au sein même du Canton de Vaud. Il va sans dire que nous nous réjouissons d'ores et déjà de les compter à nos côtés contre le prochain projet qui portera atteinte à la souveraineté du Canton.

FÉLICIE MONNIER

## La relance dans la presse

Sous le titre «Relancer? Vite, les gars!», Claude Monnier en appelle, dans 24 heures du 10 février, à une action rapide de la Confédération:

«C'est quoi, un plan de relance? Pour l'essentiel, un électrochoc destiné à faire redémarrer et l'investissement, et la consommation, et le crédit. Car sans investissement, sans consommation et sans crédit, tout s'arrête: plus de production, plus d'emploi, et chacun se voit condamné peu ou prou à sécher au bord de la route.

L'électrochoc, une fois décidé, doit donc être appliqué en urgence. Un modèle du genre? Le sauvetage d'UBS par le Conseil fédéral et la Banque Nationale. Une injection massive de capitaux sans discussions publiques préalables. La perfection? Non, bien sûr, comme on le voit aujourd'hui. Mais imaginez où nous en serions si le Conseil fédéral avait saisi les Chambres avant d'agir: nulle part...»

Vite? – Bien sûr, mais surtout judicieusement! Et là, on peut avoir des doutes sérieux, avec l'économiste Beat Kappeler (*Le Temps* du 14 février):

«...Mais regardons les faits plutôt que les nouvelles venues de l'étranger. Cette année, les Suisses ont reçu une augmentation salariale presque généralisée

de 2,5 à 3%, tandis que l'inflation tend vers zéro. Un tel «programme de relance» de la consommation ne se trouve nulle part ailleurs. Ensuite, la construction et les branches annexes sont bien occupées pour le moment ainsi que pour les mois à venir [...] Les branches qui souffrent sont une partie de l'industrie d'exportation des machines, les publicitaires, quelques maisons de presse, quelques secteurs du tourisme.

La conclusion des autorités cette semaine a été magistrale: construisons! La majeure partie des 700 millions destinés à la relance va finir dans le béton [...] Les investissements dans les énergies alternatives ou les transports ne se réaliseront pas rapidement. Et au regard du cycle économique, le programme est prématuré et il gaspille des moyens dont on aura peut-être besoin plus tard [...]

Il faudra soutenir le pouvoir d'achat là où les gens sont affectés. Les indemnités prolongées pour les horaires réduits sont la seule bonne proposition du programme [...]

Cependant tout l'éventail ou presque des partis gesticule et réclame des milliards supplémentaires pour la relance...

Ph. R.

## Le Coin du Ronchon

### Recherche chercheurs sachant parler français

Le Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS), qui n'est pas national mais fédéral et qui ne s'occupe que très exceptionnellement de sujets scientifiques, figure au palmarès des instances nuisibles qui dilapident nos contributions fiscales. Une armada de chercheurs subventionnés y grouille, au mieux pour ne rien trouver, au pire pour donner un semblant de caution scientifique à quelques idées à la mode. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner lorsque la presse nous apprend qu'une étude récente dudit FNS prône un usage accru, voire officiel, de la langue anglaise dans les diverses administrations helvétiques. Motif: «Pour assurer l'égalité des chances inscrite dans la nouvelle loi sur les étrangers, les administrations publiques doivent apprendre à mieux communiquer avec les citoyens nonsuisses (sic).»

Une certaine perplexité est pourtant de mise par rapport au choix de l'anglais. Car l'expression «égalité des chances», dans le langage politiquement correct, s'applique rarement aux étrangers anglophones – lesquels sont généralement des «salauds de riches» qui viennent en Suisse pour y travailler comme cadres dans des multinationales, ou alors pour mettre leur fortune à l'abri dans nos banques, comme cela était du moins possible jusqu'à la semaine passée – mais bien plutôt aux immigrés ne parlant pas un traître mot d'une quelconque langue

d'Europe occidentale et recourant néanmoins intensément à tous nos services publics. L'hôpital cantonal de Genève, cité comme un exemple d'administration appelée à communiquer avec des «citoyens nonsuisses», admet ainsi que son personnel médical parle souvent anglais, mais ajoute aussitôt qu'il est fait «régulièrement appel à des interprètes pour d'autres langues, notamment pour l'albanais». Comment se fait-il qu'aucun chercheur n'ait encore diagnostiqué la nécessité pour tous nos fonctionnaires de parler couramment l'albanais?

Au-delà de ces considérations étroitement ethnosociologiques, le seul vrai motif d'exaspération dans le résultat de l'étude du FNS est assurément l'usage de l'adjectif «nonsuisse», écrit en un seul mot et sans le moindre trait d'union. Ce néologisme hideux n'est pas sans rappeler le non moins choquant «sourda-veugle» aperçu sur une affiche en ville de Lausanne et dont internet nous révèle qu'il s'agit d'un «terme générique qui regroupe un ensemble très hétérogène de personnes ayant comme point commun de graves déficits auditifs et visuels associés». Dans le même ordre d'idées, «nulnorthographe» pourrait être un terme générique regroupant des journalistes et des chercheurs qui militent pour un usage accru de l'anglais afin de mieux masquer leur totale incapacité à maîtriser la langue française.

LE RONCHON

<p>Séminaire 2009</p> <p><b>LIGUE VAUDOISE</b></p> <p>BUFFET DE LA GARE DE LAUSANNE, SALLE DES CANTONS</p>
<p><b>L'ISLAM EN SUISSE ET DANS LE CANTON DE VAUD</b></p>
<p>MERCREDI 4 mars 2009 à 20h00</p> <p><b>JEAN-FRANÇOIS MAYER</b> Historien, directeur de l'Institut Religioscope</p> <p><b>L'islam en Suisse et en chiffres</b></p>
<p><b>CHANTAL KHAFIF-BEZENÇON</b> Membre du Centre Islamique de Lausanne</p> <p><b>Être musulman dans le Canton de Vaud</b></p>
<p>MERCREDI 11 mars 2009 à 20h00</p> <p><b>JACQUES PERRIN</b> Collaborateur de La Nation</p> <p><b>L'orthodoxie voilée de Tariq Ramadan</b></p>
<p><b>BAT YE'OR</b> Historienne, essayiste</p> <p><b>Une religion conquérante?</b></p>
<p>MERCREDI 18 mars 2009 à 20h00</p> <p><b>FÉLICIE MONNIER</b> Collaborateur de La Nation</p> <p><b>Musulman et vaudois?</b></p>
<p><b>OLIVIER DELACRÉTAZ</b> Président de la Ligue vaudoise</p> <p><b>Aux autorités politiques et religieuses</b></p>
<p>Les exposés seront suivis d'une discussion. L'entrée est libre.</p>
<p><a href="http://www.ligue-vaudoise.ch">www.ligue-vaudoise.ch</a></p>